



RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 21 JUILLET AVEC L'ÉLUE EN CHARGE DU PERSONNEL ET L'ADMINISTRATION DE LA MÉTROPOLE

Comme toutes les organisations syndicales de la Métropole , la **CFDT** a été reçue le 21 juillet par l'élue en charge du personnel, Mme KHELIFI, en présence de Mme JESTIN, future Directrice des services, de M. SOULAS, Directeur Général Adjoint, de Mme FORNOT BOGEY Directrice des Ressources Humaines, et de Mme CHALOIN responsable service Relations Sociales.

La **CFDT** a présenté les revendications portées par l'intersyndicale CFE-CGC, CFDT, CFTC, FA, FO, FSU et SUD et les spécificités **CFDT**.

Des conditions de travail à améliorer

- Conditions de travail : dénonciation des vacances de postes, des délais de recrutement, des non remplacements.
A la Métropole les taux de vacances et d'absentéisme sont proches de 20% (tous types d'absence et délais confondus).
Pour la **CFDT**, il est urgent de réduire ces taux afin d'éviter l'épuisement des personnels en poste et permettre un meilleur service au public.
La **CFDT** interroge sur les possibilités de redonner de l'attractivité à la collectivité et améliorer les recrutements et donc les conditions de travail.

Une organisation plus efficace

- Besoin d'une DRH forte avec des SRH rattachés directement à la DRH afin de tendre vers plus d'égalité de traitement et d'application homogène des principes de fonctionnement RH.
- Mise en œuvre rapide et généralisée du télétravail pour les postes télétravaillables. La **CFDT** a rappelé que les textes permettent jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine quand la qualité et la continuité du service public le permettent.
- Semaine de 4 jours à mettre en place, prioritairement pour les postes non télétravaillables dans un premier temps. La **CFDT** revendique la

possibilité de cette formule de travail pour l'ensemble des agents de la Métropole.

- Situation des agents des collèges particulièrement en difficultés du fait de la double hiérarchie Métropole/Éducation Nationale.
- Plan de Déplacement de l'Administration à reprendre, dans un sens qui doit mieux tenir compte du contexte et de l'évolution des modes de transport

Des carrières à mieux prendre en compte

- Demande de prise de position de l'exécutif sur les Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui doivent être adoptées par la collectivité avant le 1er janvier 2021. La priorité de cet automne 2020 va être de définir les LDG sur les avancements et promotions dès 2021.
- Avancement de grade : demande de revenir à une situation respectueuse du droit pour les agents- Voir le tract **CFDT** consultable sur le site cfdtmetropoledelyon
- Promotion interne : demande de changer de système pour arriver à une liste d'aptitude annuelle

Des rémunérations plus justes

- Rémunération : besoin d'appréhender globalement la question et de manière pluriannuelle afin de travailler à la réduction des inégalités entre les agents en fonction de leur provenance et/ou filière.
- Contractuels : la **CFDT** souhaite la mise en place d'une réelle politique de revalorisation salariale et des contrats plus longs.

Des prestations et des relations sociales à revoir

- Comité social : Mettre fin aux demandes extravagantes de certaines organisations syndicales et aboutir à un fonctionnement apaisé
- Protocole syndical : mise en place d'un protocole et d'une meilleure communication des syndicats en direction des agents. La **CFDT** est demandeuse d'un dialogue social de qualité.

En conclusion, la **CFDT** a évoqué le Pacte du pouvoir de vivre avec ces 66 propositions). Ce Pacte écologique et social est porté par 58 organisations dont la **CFDT**.

VOS ÉLUS CFDT SONT À VOTRE ÉCOUTE.